

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 14

Artikel: Episode de l'escalade de Genève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'elle présente aujourd'hui. On n'y voyait pas encore l'Hôtel Gibon, qui doit son nom au grand écrivain et qui fut bâti à l'endroit même où se trouvait le pavillon dont nous venons de parler; les magasins qui ont pour enseigne : *A la ville de Lausanne*, n'ornaient point cette place de leurs superbes vitrines; le nouvel Hôtel des postes n'élevait pas encore vers le ciel ses nombreux étages et... le théâtre ne nous était pas encore promis.

Gibbon, nous reportant aux heureux jours de sa jeunesse passés à Lausanne, nous dit dans ses mémoires :

« Ma société favorite comptait quinze à vingt deux moiselles de bonne famille, sans être des premières de la ville; toutes agréables, plusieurs jolies et deux ou trois d'une beauté parfaite. Elles s'assemblaient dans les maisons les unes des autres, presque tous les jours, sans y être sous la garde ni même en présence d'une mère ou d'une tante. Au milieu d'une foule de jeunes gens de toute l'Europe, elles riaient, chantaient, dansaient, jouaient aux cartes et même des comédies. Mais au sein de cette gaîté insouciante, elles se respectaient elles-mêmes et étaient respectées par les hommes. La ligne délicate entre la liberté et la licence n'était jamais franchie... Institution singulière, témoignage de l'innocente simplicité des mœurs suisses. »

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, qu'on vivait là comme au paradis. Il n'en était cependant pas ainsi quelques années plus tôt, c'est-à-dire avant l'époque où Voltaire arriva chez nous. On trouvait dans la société lausannoise les petites rivalités, les divisions, les petits traits de jalouse que nous y retrouvons aujourd'hui. Je suis désolé de le dire, mais c'est surtout parmi les dames de ce temps-là que les exemples en sont les plus nombreux. J'en emprunte un seul à un historien que nous aimons tous, M. Juste Olivier :

« Une famille de Lausanne entretenait d'étroites relations avec M^{me} Calandrini, de Genève, dont la fille, miracle de beauté, venait souvent faire de petits séjours à Lausanne; tous ceux qui avaient vu celle-ci en parlaient avec admiration. Quand Madeleine Calandrini entrait dans un salon, elle produisait, par ses charmes, une surprise qui éblouissait ses alentours. Une amie de M^{me} Calandrini lui écrivait: « Non-seulement votre fille est très-aimable, mais elle est d'une beauté ravissante; elle a vraiment des couleurs à croire qu'elle met du rouge; et, toute connaisseuse que je suis pour cet ornement, j'y ai été trompée au point que je n'ai pu m'empêcher de lui frotter les joues pour voir si elle n'en mettait point. »

» Ses amies de Lausanne, ajoute M. Olivier, eurent bien un autre genre de curiosité : Elles étaient jalouses de la belle Genevoise, et jusqu'où n'allait pas autrefois la rivalité féminine?... Ses rivales voulaient absolument, pour critiquer sa beauté plus à l'aise, la voir en déshabillé, dans sa simple toilette du matin. Elles s'y prirent si bien qu'elles réussirent à satisfaire leur curiosité; mais elles ne trouvèrent rien à redire, pas la plus petite ombre d'imperfection,

» si ce n'est que M^{me} Calandrini avait le coude un peu pointu. »

L. M.
(La fin au prochain numéro.)

Episode de l'Escalade de Genève.

Dans un vieux livre français, publié à Paris en 1767, nous avons trouvé, avec d'autres historiettes très-intéressantes, un épisode de l'Escalade de Genève, qui pourrait fournir à un auteur dramatique le sujet d'une magnifique tragédie. Quelques personnes compétentes, très-versées dans l'histoire suisse, auxquelles nous avons raconté cette historiette, n'ont pas pu nous indiquer la chronique où elle se trouve primitivement, et nous la communiquons aux lecteurs du *Conteur vaudois*, dans l'espérance de trouver peut-être quelques éclaircissements là-dessus. Nous la transcrivons donc textuellement.

« Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui avait des prétentions sur la ville de Genève, tenta au commencement du dernier siècle de s'en emparer par surprise. Il la fit escalader la nuit; mais le succès ne répondit point à ses vues; l'alarme commença avant qu'il y eut un assez grand nombre d'assiégeants sur les murailles. Les citoyens coururent aux armes, et repoussèrent les ennemis trop faibles pour leur résister. Ceux qui tombèrent entre leurs mains furent livrés à une mort ignominieuse. Du nombre de ces prisonniers était un officier de marque. La nouvelle de son malheur est portée à son épouse; elle vole vers le lieu où son mari va périr, et demande à l'embrasser pour la dernière fois. On lui refusa cette grâce, et l'officier fut pendu sans qu'elle eût pu l'approcher. Elle suivit néanmoins le corps de son mari au lieu où il devait être exposé, là elle s'assit devant ce triste spectacle et y demeura sous vouloir prendre de nourriture, ni cesser d'y fixer ses regards. La mort, qu'elle attendait avec impatience, vint enfin lui fermer les yeux en cette situation. »

Ce n'est pas seulement le sujet d'une magnifique tragédie que nous entrevoyons dans le saisissant spectacle de cette tendre épouse qui assiste au supplice de son pauvre mari, et qui y trouve elle-même la mort, mais tout aussi bien et peut-être mieux encore le carton tout achevé d'un grand tableau historique. Si notre article avait le bonheur d'attirer l'attention de M. Gleyre, que nous comptons au nombre de nos lecteurs, nous nous permettrions de le recommander à sa méditation.

F. N.

La régie fédérale des poudres.

Les graves organes de la presse nous entretenant d'un procès intenté par le fisc de Berne contre nos braves compatriotes, MM. Cullaz et Pichard, à Aigle, et qui pis est d'une condamnation prononcée à leur détriment, le *Conteur* ne peut faire moins que de prendre aussi la chose en considération.

La régie fédérale des poudres a eu d'abord en vue la vente de cette substance noire, grenue, qui fait pouff quand elle est bousillée dans le canon d'un fusil, d'un pistolet, d'une pièce d'artillerie, ou tout simple-